

« Economie verte » : pas d'entrée en matière sur le contre-projet inutile

Berne, le 19 mai 2015

Communiqué de presse

« Economie verte » : pas d'entrée en matière sur le contre-projet inutile

La CEATE-N applique les exigences du PLR

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux s'engage pour une utilisation efficace des ressources et pour un comportement durable des consommateurs. Toutefois, nous refusons clairement les régulations récemment proposées, tant par l'initiative « économie verte » que par le contre-projet, qui ne créent aucune valeur ajoutée. Le contre-projet ne fait que générer de la bureaucratie supplémentaire et n'améliore en rien la protection de l'environnement. C'est pourquoi, nous saluons le fait que la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) ait refusé de traiter ce contre-projet.

Pour le PLR, c'est un fait : l'utilisation des ressources doit être le plus efficace possible et ce dans l'intérêt de l'économie et de la population suisse. Ces dernières décennies, il a été possible, grâce aux standards environnementaux élevés, de faire d'importants progrès dans de nombreux domaines. Un exemple concret est la préservation de la propreté de l'air ou de l'eau.

Les premiers de la classe pour la protection de l'environnement

La Suisse occupe déjà une place de choix dans plusieurs classements liés à l'environnement. Nous sommes par exemple numéro un du [Environmental Performance Index](#) de 2014. Egalement, le [rapport environnemental de 2015](#) publié par l'Agence européenne pour l'environnement démontre que la Suisse fait preuve d'une excellente productivité des ressources, qu'elle est leader en termes de recyclage et en réduction de polluants atmosphériques. Enfin, la Suisse fait partie des pays en Europe ayant le moins d'émissions de gaz à effet de serre par habitant.

Pas de régulation inutile

Nous pensons que la loi en vigueur sur la protection de l'environnement, avec les exigences et conditions actuelles, confère une protection suffisante pour préserver notre environnement. Il s'agit juste d'appliquer les mesures existantes, une réglementation supplémentaire est inutile. Elle ne ferait que générer de la bureaucratie supplémentaire et des coûts plus élevés, sans améliorer la protection environnementale. Le PLR est satisfait que la CEATE-N ait décidé de ne pas traiter le contre-projet de l'initiative « économie verte ».

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

« Economie verte » : pas d'entrée en matière sur le contre-projet inutile

Contacts:

- › Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-